

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2008

COMPTE RENDU

01 – Installation des conseillers municipaux

La séance est ouverte sous la présidence de Mme BRONDANI, maire qui procède à l'appel des conseillers municipaux :

de BOURROUSSE Arnaud, DEGROTT née LEFEBVRE Martine, REGNIER Thierry, BELLIE née DELEVAL Eliane, DOLL Thierry, LUCAS née MAZELLIER Claire, MILLOT Michel, DUSSOUS née RUNNER Marie-Ange, BERTIN Gérard, POLETO née SMOSARSKA Aldona, VALENTIN Jean-Pierre, JARJOURA née HIRSCHORN Carla, LE BRICON Bruno, DUMONT née DOITTEAU Elisabeth, DEHAUT Yves, MUGNERET Nicole, BROUDER Dominique, DOITTEAU Geneviève, MINGUELLA Pierre-Yves, DENEUFVE Claudine, MARTIN Daniel, SAUTREAU née MICHEL Josiane, CHARDON Jean Frédéric, LAMARE Laurence, RABANY Bertrand, MARCIE née LE ROUX Christiane, ANJUBAULT Philippe, LOUPPE née ALT Peggy, CONSTANTIN Philippe, WAUQUIEZ née SCHOEMANN Virginie, STOPINSKI Jacques, SAUNIER née LEVY Elisabeth, BRONDANI née BOURGEOIS Françoise.

Elle les déclare installés dans leur fonction.

Mme Brondani indique qu'avant de passer la parole à la doyenne de cette assemblée, elle souhaite dire quelques mots :

"Elue depuis un certain temps, je peux dire que ces années passées au service de notre ville et de ses habitants m'ont beaucoup apporté.

J'ai assumé mes différentes fonctions avec passion.

Tout cela m'a permis de découvrir la véritable nature des hommes avec ses côtés les plus noirs mais aussi les meilleurs. En bref des années très riches.

Je souhaite vivement aujourd'hui remercier les élus qui se sont réellement investis, à mes côtés, tous nos partenaires, ainsi que nos collègues des villes voisines et enfin les membres du personnel qui nous accompagnent dans toutes nos démarches, nous orientent, nous conseillent, un grand merci à eux d'avoir toujours gardé le cap, quelles que soient les circonstances.

Fidèle à certaines valeurs, j'ai beaucoup donné, mesdames et messieurs c'est à votre tour aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention."

Melle Jarjoura est élue secrétaire de séance.

02 – Election du Maire

Mme Bellié et M. Rabany sont élus assesseurs pour l'élection de monsieur le maire.

Après un vote à bulletin secret, M. Arnaud de Bourrousse est élu maire par 24 bulletins pour, 8 bulletins nuls.

Mme Doitteau fait la déclaration suivante : "être la doyenne me donne l'agréable privilège de vous adresser nos compliments et nos remerciements. Je vous félicite d'avoir mené notre liste "Mieux Vivre à Carrières" avec succès, ce qui n'était pas évident.

Je veux ensuite, vous remercier au nom de toutes et tous les colistiers de "Mieux Vivre à Carrières" d'avoir su vous entourer de toutes les compétences professionnelles et des expériences électives et associatives dont notre commune a besoin.

Enfin, née à Carrières-sur-Seine ville qui nous aimons, conseillère municipale depuis plusieurs mandats, je tenais à vous dire que je resterais vigilante.

Tous les Carrillons ont besoin d'être écoutés et respectés, je suis sûre que vous saurez tenir nos promesses.

Bon courage Monsieur le Maire, beaucoup de travail vous attend."

M. le Maire remercie le public d'être venu aussi nombreux ce soir, il ne sait pas s'ils seront aussi nombreux pour tous les conseils municipaux à venir. Il remercie Mme Doitteau de sa très délicate attention. Il indique qu'effectivement ils vont se mettre au travail très rapidement. Bien évidemment, comme il l'a exprimé lors des résultats de la semaine dernière, ils vont faire appel à toutes les compétences du conseil municipal quelles que soient les élus et leur provenance de groupe politique et également aux personnes extérieures qui auront la volonté de travailler avec eux pour le bien et l'intérêt de notre commune.

M. Rabany au nom du groupe du groupe "Tous Ensemble Pour Carrières" souhaite faire une déclaration, mais auparavant il souhaite remercier tous les électeurs qui les ont choisis et qui leur permettent d'avoir 4 élus dans le groupe :

"Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Voici donc venu le moment d'installer à la tête de la municipalité une nouvelle équipe, suite à un scrutin au résultat net mais malheureusement obtenu au terme d'une campagne qui n'aura pas toujours brillé par sa tenue.

Pour notre part, nous avons choisi de mettre en avant nos engagements et nos valeurs, en refusant de tomber dans le dénigrement systématique de nos concurrents ou dans la diffusion d'informations tronquées voire mensongères. C'est l'attitude que nous continuerons à avoir au cours de cette mandature. Nous n'avons jamais joué la carte de l'opposition systématique, apportant nos voix à tous les projets qui nous semblaient aller dans la bonne direction et dans l'intérêt des Carrillons.

En revanche, nous serons extrêmement attentifs à tous les sujets liés aux thèmes que nous avons développés durant la campagne et relevant d'une valeur de base: la solidarité. Dans une société de plus en plus inégalitaire, l'aspect social est pour nous une composante essentielle de la gestion municipale. Nous nous opposerons donc à tout projet qui irait à l'encontre des besoins des familles les plus modestes, les chassant de la commune et faisant de Carrières une ville à la population formatée, sans mixité sociale. L'avenir de Carrières ne sera assuré que par un traitement équilibré de tous les quartiers, de tous les types d'habitat et de toutes les classes d'âge.

Nous serons aussi très vigilants sur l'ensemble des autres sujets qui constituent la vie communale: l'environnement, le scolaire, le développement économique, en particulier le commerce... La liste n'est pas exhaustive. Et nous serons aussi force de proposition pour des projets qui nous tiennent à cœur dans tous ces domaines, projets sans lesquels nous avons l'intime conviction que Carrières ne pourra pas « Mieux vivre ».

Monsieur le Maire, chers collègues, vous voici aujourd'hui au pied du mur, là où on voit le maçon. C'est à vous de jouer. "

Mme Saunier fait une déclaration au nom de sa liste "Projet & Rassemblement".

Elle veut tout d'abord remercier les électeurs qui leur ont accordé leur confiance jusqu'au deuxième tour et souhaite leur dire qu'ils seront vigilants sur l'action menée par la nouvelle équipe tout en leur laissant au départ le bénéfice du doute. Ils auront une attitude constructive dans leur opposition, conformément à celle qu'ils ont eue pendant la campagne précédente. Ils ont mené une campagne propre, et de même constructive. Leur liste a été la première à présenter un projet par secteur d'activité et par quartier qui a été amplement repris par la suite. C'est toujours dans cet esprit constructif qu'elle mènera son mandat pendant les 6 ans à venir.

M. Constantin dit qu'il y a un grand travail à faire. Carrières-sur-Seine a besoin d'équipements. Aujourd'hui est le plus grand jour pour un maire et son équipe. Le travail qu'il y a à faire n'est pas mince. La campagne a été rude, elle a été dure. Notre groupe a fait une campagne propre et surtout, n'est pas l'auteur de lettres anonymes. Nous avons fait la campagne qui était à faire au niveau politique. Il indique que son groupe sera constructif comme il l'a toujours été dans l'opposition mais qu'il restera extrêmement vigilant sur ce qui sera fait. Il souhaite que Carrières évolue bien et à ce titre là il souhaite bonne route.

M. le Maire indique qu'il en profite puisque c'est l'heure des remerciements pour remercier les très nombreux électeurs Carrillons qui ont voté pour eux et nous pouvons les assurer ainsi que les autres qu'il va bien sûr travailler dans le sens de l'intérêt commun. Il a entendu ce soir que chacune des listes est prête à faire le maximum pour que l'intérêt général soit servi au mieux, tout se présente donc sous les meilleurs auspices. Il s'en félicite.

03 – Election des adjoints au maire

- **Détermination du nombre d'adjoints**

M. le Maire indique qu'en application des articles L.2122-1 à L.2122-2-1 du CGCT, la commune peut disposer de 9 adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum

d'un adjoint. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 9 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 9 le nombre des adjoints au maire.

Les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de 10 minutes pour le dépôt des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseiller municipaux que d'adjoints à désigner.

La liste "Mieux Vivre à Carrières" a déposé une liste de 9 adjoints.

Mme Saunier, MM Rabany et Constantin indiquent qu'ils ne souhaitent pas déposer de liste.

M. Anjubault souhaiterait connaître la liste des adjoints et leurs délégations.

M. le Maire indique les noms et délégations des adjoints figurant sur sa liste :

Martine DEGROTT, 1^{er} adjoint responsable l'urbanisme et l'environnement

Thierry REGNIER, 2^{ème} adjoint aux finances

Eliane BELLIE, 3^{ème} adjoint affaires sociales, solidarité et logement

Thierry DOLL, 4^{ème} adjoint, développement économique, emploi, communication et nouvelles technologies,

Claire LUCAS, 5^{ème} adjoint aux affaires scolaires

Michel MILLOT, 6^{ème} adjoint à la sécurité

Marie-Ange DUSSOUS, 7^{ème} adjoint à la petite enfance,

Gérard BERTIN, 8^{ème} adjoint au sport, à la santé et au handicap

Aldona POLETTO, 9^{ème} adjoint à la culture et aux loisirs

Le vote à bulletins secrets a donné les résultats suivants :

Mmes et MM Martine DEGROTT, Thierry REGNIER, Eliane BELLIE, Thierry DOLL, Claire LUCAS, Michel MILLOT, Marie-Ange DUSSOUS, Gérard BERTIN, Aldona POLETTO sont élus adjoint au maire par 24 bulletins pour, 8 bulletins nuls.

Question diverse

M. le Maire indique qu'il a d'ores et déjà saisi la CCBS pour obtenir l'annulation de la délibération concernant l'aménagement de la ZAC des Vignes Blanches. Son équipe a déjà commencé à travailler et va continuer dans le sens annoncé lors de la présentation du programme. En ce qui concerne la renégociation de la dette, ils ont déjà regardé ce qu'il y avait dans les finances de la commune. Il confirme que ce qu'il a dit, est tout à fait exact, une très grande partie de la dette de Carrières-sur-Seine a bien été renégociée à travers des produits structurés, ce qui est totalement anormal. Nous allons nous charger très rapidement de renégocier tout cela afin de redonner une lisibilité et une maîtrise totale des finances publiques de cette commune.

La séance est levée à 20h10.

Le Maire,
Arnaud de Bourrousse